

Il recrute un tueur à gages dans une mosquée pour tuer ses frères et soeurs !

écrit par Maxime | 19 décembre 2019



Les milieux du cinéma, notamment hollywoodiens, sont dans l'ensemble bien trop consensuels pour avoir osé imaginer un scénario d'un nouveau type qui puisse faire concurrence aux meilleurs films de gangsters de Brian de Palma.

Pas sûr qu'un Clint Eastwood âgé de 90 ans aura le temps et l'énergie de se lancer dans ce projet pourtant plus en phase avec nos sociétés que les films de gangsters « italiens » à la Al Pacino.

Et si c'était le prochain film de Polanski ?

Dans la France de 2020, selon un habitant d'Aussonne en Haute-Garonne, « Ali » incarnerait mieux que « Al » le tueur à gages idéal.

« La dépêche » n'en revient pas : comment un homme a-t-il pu avoir l'idée de recruter un tueur dans une mosquée radicalisée ? Bah oui, ça alors, quelle drôle d'idée... « Abracadabrant » sera le qualificatif retenu par le journaliste, comme si l'homme avait pris attache avec un couvent de clarisses...

.

Pourtant, le proverbe « Il n'y a pas de fumée sans feu » ne trouve-t-il pas une excellente application dans le cas présent ?

Il faut dire que cet héritier pressé de liquider une succession selon des procédés quelque peu extralégaux n'était pas très finot.

Il pensait que les jihadistes tueraient ses frères et soeurs plutôt que n'importe quel Français, à la demande, comme on commanderait une pizza aux anchois ou – « modernisation » à la sauce Sibeth-Macron oblige encore – un kebab...

.

Quelle andouille !!!

Il me semble qu'il aurait mieux atteint son dessein en faisant passer sa soeur pour une apostate libérée, son frère pour un homosexuel ou un Juif par exemple, ou encore un caricaturiste de Mahomet.

Bref, n'a-t-il pas compris que ce qui motive les jihadistes, c'est une idéologie précise, la répression des comportements contraires à la charia, la loi islamique ?

Certes, ceux-ci ont besoin d'argent pour financer leur terrorisme. Mais d'autres réseaux semblent bien de nos jours financer le djihad, comme les trafics de drogue. Le scénario n'avait donc rien de crédible.

Il y a beaucoup de jurisprudence au sujet des rapports entre la drogue importée du bled et le terrorisme islamique.

Par exemple, au hasard, un arrêt de la Cour d'appel de Toulouse du 30 décembre 2015 : un Ahmed algérien sous le coup d'une mesure d'expulsion est interpellé à la fois dans le cadre de la lutte anti-stupéfiants et la recherche de terroristes islamiques.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000031775769&fastReqId=574076586&fastPos=1>

Cour de cassation, 20 février 2019 : apologie du terrorisme et trafic de stupéfiants.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000038194388&fastReqId=622157422&fastPos=2&oldAction=rechJuriJudi>

Les réseaux islamistes arrivent à se financer sans avoir besoin de tremper dans des affaires familiales sordides.

En revanche, on peut se demander si la manoeuvre n'aurait pas été plus efficace si l'héritier pressé d'en découdre avait cherché à caractériser chez ses frères et soeurs un comportement de « kouffar »...

Et si finalement, ce n'était qu'une forme comme une autre de « Collaboration » avec l'ennemi en temps de guerre ? Passible, on le sait, de lourdes sanctions pénales que le gouvernement refuse de déclencher au mépris de la légalité républicaine...

Aussonne : il recherchait des jihadistes pour exécuter ses proches

Il a surfé sur les sites de radicalisés à la recherche de « contact »./DDM

Excédé par la lenteur de la procédure de succession, un homme a envoyé un mail à des mosquées pour rechercher un tueur à gages. Les cibles visées ? Ses frères et sœurs. Abracadabrant

.
Il a la rancune tenace. Un homme de 37 ans a été mis en examen pour « menaces de mort » lundi soir. La justice le soupçonne d'avoir demandé à des inconnus d'exécuter plusieurs de ses proches ! Depuis la mort de leur père en 2015, des tensions existaient dans cette fratrie. Au cœur de la discorde, la succession du patriarche. Selon le suspect, la procédure prendrait trop de temps. Il soupçonnerait même que ses frères et sœurs freinent les démarches d'héritage.

.
La semaine dernière, cet habitant d'Aussonne, dans l'Ouest Toulousain, est entré une nouvelle fois dans une colère folle. Au lieu d'appeler ses proches pour régler ses comptes directement, il a mûri une terrible vengeance. Vendredi, ce trentenaire s'est connecté à son ordinateur. Dans le moteur de recherche, il a inscrit des mots très sensibles car en lien avec la mouvance jihadiste. Il aurait surfé pendant plusieurs minutes sur des sites très surveillés par les services de sécurité dans l'espoir d'y trouver le nom de mosquées connues comme radicalisées. Il voulait entrer en contact avec des jihadistes.

.
Impossible de dire si sa démarche lui a permis de trouver ce qu'il cherchait. En revanche, cet individu a tout de même fini par envoyer un mail à une dizaine de mosquées de France.

.
Dans le texte, il indiquait d'abord les noms et prénoms de ses frères et sœurs ainsi que l'adresse de leurs domiciles. La suite du message

est glaçante : après avoir dévoilé les lieux de résidence de ses proches, il souhaitait trouver un ou des volontaires pour les exécuter...

.

Les mosquées n'étaient pas seules dans la liste de diffusion de ce courriel. L'intéressé avait également envoyé des menaces à des professionnels du droit, chargés de défendre ses intérêts... Ces différentes tentatives de « recrutement » et d'intimidation ont fini par attirer l'attention des services d'enquête et du parquet. Les militaires de la compagnie de gendarmerie Toulouse-Mirail ont été saisis et ils n'ont pas mis très longtemps pour frapper à la porte du suspect, dès samedi matin.

Interpellé, il a été placé en garde à vue. Avant que les gendarmes ne viennent le chercher chez lui, cet homme avait pris la peine de renvoyer un mail aux mosquées en s'excusant. Il aurait même précisé que son message précédent n'était pas sérieux...

À l'issue de sa garde à vue, cet héritier impulsif a été déféré au parquet de Toulouse. Le procureur a décidé d'ouvrir une information judiciaire notamment pour « menace de mort » et le suspect a été mis en examen. Les investigations vont désormais se poursuivre sous commission rogatoire ».

<https://www.ladepeche.fr/2019/12/18/il-recherchait-des-djihadistes-pour-executer-ses-proches,8611680.php>